

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARM

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°341/2022

ENTREPRISE WOMAN'S TECHNOLOGY

Après avoir reçu le contrat du marché n° 02/VK/BM/2022, conclu avec la Province du LUALABA, pour un montant total hors taxe de Francs Congolais cent vingt millions huit cent quarante mille (CDF 120 840 000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit CDF 845 880 (Francs Congolais huit cent quarante-cinq mille huit cent quatre-vingt).

Fait à Kinshasa, le 17/11/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier
Big LUSALEMVO TUTALA



Raymond M.L YUMBA
Directeur Général a.i